

Point d'avancement ORSEC et gestion de crise

*Réunion extraordinaire
CDRNM / CDSC
14 septembre 2016*



Dispositif ORSEC (organisation de la réponse de sécurité civile)

Rappels réglementaires :

loi du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile de 2004 et décret du 13 sept 2005

→ passage d'une culture administrative à **un dispositif pleinement opérationnel**

- **modulaire** : somme des procédures et outils opérationnels utilisables selon les circonstances
- **progressif** : déployé selon l'ampleur et agrégeant les acteurs nécessaires et préparés,
- **permanent** : il n'est plus « déclenché » mais monte en puissance
- **adapté** aux risques locaux prévisibles et recensés
- adaptable : à toute autre situation non scénarisée
- **organisation unique** de réponse quelle que soit la cause de l'événement et coordonnée avec les autres organisations (préfet maritime, zone)
- le **citoyen** devient acteur majeur de la sécurité civile

Dispositif ORSEC (organisation de la réponse de sécurité civile)

Rappels réglementaires :

- Plans nationaux : plan pandémie grippale, Vigipirate...
- Plans territoriaux :
 - Dispositions générales applicables en toutes circonstances tronc commun « **ORSEC départemental** »
 - **Dispositions spécifiques ORSEC** propres à certains risques (inondation, transport, infrastructure...)
 - **Plans particuliers d'intervention (PPI)** liés au fonctionnement d'installations déterminées (sites SEVESO, grand barrage, centrale nucléaire...)

Plan ORSEC – tronc commun

Rappels réglementaires :

document élaboré à l'échelon départemental pour préparer la réponse locale à un événement majeur

- Faire face à tous types d'urgence, qu'elles soient prévisibles ou non, à partir du moment où elles dépassent les limites ou capacités de réponse d'une commune
- Protéger les populations, biens et l'environnement en situation d'urgence
- Préparer l'organisation des secours (sapeurs-pompiers, SAMU, forces de l'ordre) et les moyens publics ou privés (Etat, collectivités territoriales, opérateurs de réseau, associations de sécurité civile...) pouvant être mis en œuvre sous la direction unique du préfet de département

Etat de la planification ORSEC dans le département des Alpes-Maritimes

Bilan 2016 des documents approuvés :

- Signature de la convention départementale Radio France
- Approbation du plan dispositions spécifiques ORSEC stade de Nice
- Approbation du plan dispositions spécifiques ORSEC canicule

Etat de la planification ORSEC dans le département des Alpes-Maritimes

Dispositions de planification à mettre à jour :

- Dispositif départemental « tronc commun »
- Dispositions spécifiques ORSEC : secours en montagne, séisme, tunnel Rainier III, TMD , arrivée massive de population étrangère
- Plans particuliers d'intervention (PPI) : Primagaz, barrage de Saint-Cassien

Etat de la planification ORSEC dans le département des Alpes-Maritimes

Dispositions de planification à créer :

- Plan METROPIRATE
- Plan POLMAR / terre
- Plan tsunami
- Plans particuliers d'intervention (PPI) : Robertet Plan

Activation du centre opérationnel départemental (COD)

Rappels réglementaires :

- outil de coordination et de décision placé sous la responsabilité du préfet en tant que DOS : présence des différents acteurs et opérateurs du département (services de l'Etat, collectivités territoriales, services opérationnels et opérateurs privés)
- outil de collecte, de synthèse et de remontée des informations
- outil de formalisation des demandes de renforts extra-départementaux

Activation du centre opérationnel départemental (COD)

Pour le département des Alpes-Maritimes :

14 jours d'activation en 2016

- 1 jour pour le Concert de Coldplay (51 000 spectateurs au stade C. Ehrmann)
- 4 jours pendant l'EURO 2016 (4 matchs organisés au stade de Nice)
- 9 jours pour la gestion de l'attentat du 14 juillet (dont quasiment 24 heures en continu)

+

régulièrement testé lors des exercices

Activation du centre opérationnel départemental (COD)

Pour le département des Alpes-Maritimes :

- formation « gestion des crises et sécurité civile » pour les cadres d'astreinte et personnels susceptibles d'armer le COD prévue le 20 septembre 2016
- constitution d'un vivier de renfort pour réaliser les relèves avec formation spécifique organisée le 21 septembre 2016

Exercices de gestion de crise

Rappels réglementaires :

- Obligatoires en application de la loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile responsabilité du préfet de département
- Au minimum : 4 exercices / an
- Permettent de tester et mettre à jour les outils internes : les planifications, les procédures d'intervention, les fiches réflexe, les annuaires...
- Reposent sur une coopération inter-services essentielle en gestion de crise
- Doivent impliquer les communes et les citoyens
- Prévoient systématiquement un RETEX dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue

Exercices de gestion de crise dans le département des Alpes-Maritimes

Bilan 2016 : **à ce jour, 8 exercices organisés**

- 5 exercices terrain de préparation à la réponse face à un attaque terroriste dont 2 exercices organisés dans le cadre de l'EURO 2016 :
 - le 1^{er} mars 2016 à la faculté de droit et sciences politiques à Nice,
 - le 8 mars 2016 « NRBC-e » au stade de Nice,
 - les 15 et 16 mars 2016 « Fan zone » entraînement zonal à l'ENP de Nîmes,
 - le 21 avril attaque multi-sites à Cannes : palais des festivals et CFA,
 - le 1^{er} juin à l'ACA
- 26 janvier 2016 : exercice terrain « GRT Gaz » à Saint-Vallier-de-Thiery
- 27 avril 2016 : exercice terrain de pollution maritime « RAMODEPOL »
- 31 mai 2016 : exercice cadre « TMR »

Exercices de gestion de crise dans le département des Alpes-Maritimes

**A venir en 2016 : 3 exercices,
soit au total 11 exercices**

- Exercice cadre « RICHTER » les 5 et 6 octobre 2016
- Exercice terrain « tunnel Rainier III » le 19 octobre 2016
- Exercice terrain « tunnel de Tende » en décembre 2016 (date restant à confirmer avec les autorités italiennes)

Exercices de gestion de crise dans le département des Alpes-Maritimes

Orientations pour l'année 2017 :

- Exercice tunnel ferroviaire à Monaco
- Exercice PPI
- Thématiques nationales retenues pour la période 2016-2018 :
 - réponse à de multiples attentats
 - gestion de la phase post-accidentelle
 - inondation
 - cybermenace
 - épizootie
 - grands événements
 - articulation des réponses « sécurité » et « sûreté » au sein des PIV